

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

CE DOCUMENT FOURNIT DES INFORMATIONS ESSENTIELLES AUX INVESTISSEURS DE CE FONDS. IL NE S'AGIT PAS D'UN DOCUMENT PROMOTIONNEL. LES INFORMATIONS QU'IL CONTIENT VOUS SONT FOURNIES CONFORMÉMENT À UNE OBLIGATION LÉGALE, AFIN DE VOUS AIDER À COMPRENDRE LA NATURE ET LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS. IL VOUS EST CONSEILLÉ DE LE LIRE POUR DÉCIDER EN CONNAISSANCE DE CAUSE D'INVESTIR OU NON.



MW TOPS UCITS Fund

Actions de Catégorie A en CHF

ISIN: IE00BBP6LG21

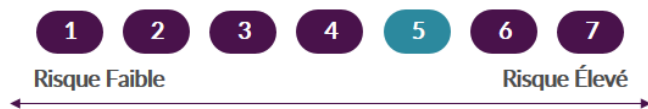
Données au: 18/02/2021

MW TOPS UCITS Fund (le « Fonds ») est un compartiment d'un Fonds OPCVM irlandais, Marshall Wace UCITS Funds plc (la « Société »). Le gérant de la société est Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

- MW TOPS UCITS Fund* vise à fournir aux investisseurs une performance positive constante, essentiellement en investissant dans des actions de sociétés constituées ou ayant leur activité en Europe
- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas géré par rapport à un indice de référence.
- Le Fonds investit de manière systématique sur la base des thèmes d'investissement formulés par les courtiers et autres professionnels du marché, sélectionnés et filtrés par le processus d'investissement Trade Optimised Portfolio System (« TOPS ») de Marshall Wace. Marshall Wace peut également ajouter ses propres thèmes d'investissement au portefeuille du Fonds
- Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds peut recourir à des instruments dérivés, y compris des opérations de swap, options, warrants, contrats à terme standardisés ou non, négociés de gré à gré
- Le Fonds ne se concentrera pas sur un pays ou un secteur spécifique. L'effet de levier ne sera obtenu qu'au travers des instruments dérivés. Le niveau d'effet de levier utilisé par le Fonds (la somme de la valeur notionnelle des instruments dérivés) n'excédera généralement pas 400% de la Valeur Nette d'Inventaire du Fonds et sera quoi qu'il arrive opéré dans le respect des restrictions imposées par la Réglementation sur les OPCVM
- Tout revenu généré par le Fonds sera inclus dans la valeur des actions des investisseurs. Les coûts des opérations de portefeuille sont réglés sur les actifs du Fonds. Marshall Wace s'efforcera de minimiser les coûts des opérations associés ainsi que leur impact sur la performance du Fonds
- L'exposition nette du Fonds aux marchés sera habituellement comprise entre une exposition acheteuse à 150 % et une exposition vendeuse à 50 %. Le Fonds détient habituellement un portefeuille diversifié de plus de 1000 investissements, auquel il applique une rotation 2 à 4 fois par mois
- Les investisseurs peuvent racheter et souscrire des actions du Fonds chaque mercredi du mois se trouvant être un Jour ouvrable (à Londres et Dublin)
- Pour plus d'informations, veuillez consulter les sections « Objectif d'investissement » et « Politique d'investissement » du Supplément consacré au Fonds joint au Prospectus. Sauf autre définition dans le présent document, tous les mots et expressions définis dans le Prospectus actuel de la Société auront le même sens que dans le Prospectus

Profil de risque et de rendement



- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque
- Le profil de risque et de rendement n'est pas un objectif ni une garantie et peut varier dans le temps
- Les données passées ne constituent pas forcément une indication fiable du profil futur
- La catégorie de risque de ce Fonds est de 5 ; elle est calculée conformément aux règlements de l'UE, en tenant compte de l'évolution à la hausse et à la baisse de la valeur du Fonds par le passé ainsi que des limites de risque du Fonds.

Il est possible que les risques suivants ne soient pas totalement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Le Fonds pourrait subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie dans le cadre d'une transaction, qu'elle résulte de sa propre insolvabilité ou de celle de tiers, d'une faillite, d'une absence de liquidité du marché ou d'une perturbation ou de toutes autres causes, qu'elles soient le résultat de raisons systémiques ou non
- Le Fonds peut investir dans des titres des marchés en développement, qui encourent des risques spécifiques du fait d'une volatilité accrue, d'une instabilité politique, économique et en termes de liquidité, de turbulences de marché, du risque de règlement et de normes réglementaires relativement peu rigoureuses

Le Fonds a été agréé en Irlande le 5 février 2009 et il est réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Lumyna Investments Limited (« Lumyna Investments ») est le Gestionnaire principal. Marshall Wace LLP (« Marshall Wace »), le Gestionnaire du Fonds, est agréé et réglementé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes à la date du 18/02/2021.

*Anciennement MW Developed Europe TOPS Fund.

- Le recours aux instruments dérivés implique des risques supplémentaires. Ils peuvent s'avérer très sensibles aux fluctuations des prix des actifs sur lesquels les contrats sont basés. Cela pourrait entraîner des pertes significatives, ne figurant potentiellement pas dans l'historique de performance du Fonds
- Les caractéristiques de liquidité des investissements non cotés en Bourse peuvent varier, et conduire à des coûts de fermeture des positions plus élevés que prévu
- Le Fonds peut appliquer une « barrière » de 10 % aux investisseurs, ce qui signifie que si les demandes de rachat reçues concernant le rachat d'Actions représentent au total plus de 10 % de la totalité des Actions en circulation à ce moment-là, alors les demandes de rachat pourront être réduites au prorata et le rachat des Actions comprises au-delà de cette limite de 10 % pourra être reporté au Jour de négociation suivant
- Les Actionnaires détenant des Actions libellées dans une devise différente de la devise de base du Fonds subiront un risque de fluctuation de la valeur de leurs Actions par rapport à la devise de base. Marshall Wace pourra tenter de réduire ou de minimiser l'impact des fluctuations des cours de change sur la valeur de ces Actions

La section intitulée « Facteurs de risque connus » du Prospectus propose une description exhaustive des facteurs de risque

MW TOPS UCITS Fund

Actions de Catégorie A en CHF

ISIN: IE00BBP6LG21

Données au: 18/02/2021



MARSHALL WACE

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Frais d'entrée	Jusqu'à 5 %
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant l'investissement de celui-ci. Marshall Wace est autorisé à prélever un droit d'entrée lors de la vente d'Actions à un investisseur ; ce droit d'entrée peut s'élever jusqu'à 5 % du montant souscrit et le Gestionnaire d'Investissement pourra, à son entière discrétion, l'annuler ou le réduire.

Frais pour cette catégorie d'actions sur une année

Frais courants	2.84%*
----------------	--------

Frais prélevés sur la catégorie d'actions dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	20%^
---------------------------	------

^Par année de surperformance de la catégorie, à condition que ladite surperformance excède les niveaux atteints lors des périodes précédentes.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et peuvent dans certains cas se révéler inférieurs. Veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou au distributeur pour connaître les frais effectifs.

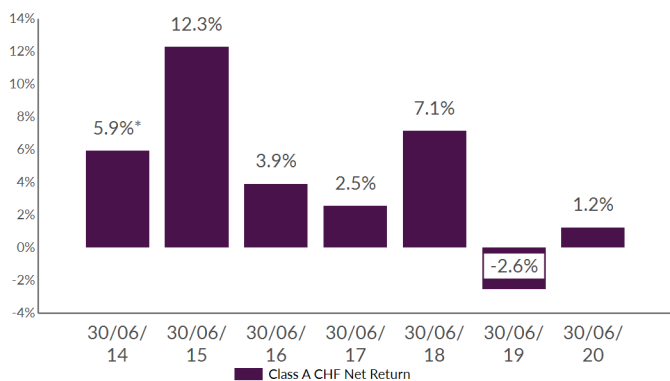
*Sur la base du semestre clos le 31 décembre 2020, qui a été annualisé. Ils comprennent 2,00% de commission de gestion et 0,70% maximum de frais de recherche estimés. Le rapport annuel du fonds pour chaque exercice financier détaillera les frais effectifs.

Il peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte:

- des commissions de performance
- des frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section intitulée " Commissions et frais " du Prospectus, disponible à l'adresse <http://ucitsfunds.mwam.com>.

Performance



*Performance sur la période comprise entre le lancement (28/08/2013) et 30/06/2014

Informations pratiques

Dépositaire JP Morgan Bank (Ireland) plc

Informations complémentaires <http://ucitsfunds.mwam.com>

- Les actifs du Fonds sont déposés auprès de JP Morgan Bank (Ireland) plc et de ses sous-dépositaires et conservés séparément des éléments d'actif et de passif des autres compartiments de la Société. Ces dispositions n'ont toutefois pas été testées dans d'autres juridictions
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale applicable en Irlande, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds
- À la date du présent document, aucun autre compartiment de la Société n'existe à des fins d'échange

- Le Fonds a été lancé le 01/03/2009.
- Cette catégorie d'Actions a été lancée le 28/08/2013
- Les performances passées ont été calculées en CHF.
- Les rendements annuels indiqués dans ce tableau sont nets de toutes commissions et de tous frais du Fonds et représentent les variations en glissement annuel exprimées en pourcentage de la valeur des actions
- La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable ni ne préjuge de la performance future

- La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds. Le Prospectus contient de plus amples informations et dispositions
- Les investisseurs peuvent convertir certaines ou toutes leurs Actions en actions d'une autre catégorie ou d'une catégorie d'un autre compartiment de la Société, sous réserve de satisfaire à certaines conditions, comme indiqué dans le prospectus
- De plus amples informations sur la politique de rémunération mise à jour de la Société, comprenant, mais sans s'y limiter, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de leur octroi, peuvent être obtenues sur le site Internet <https://ucitsfunds.mwam.com/>. Un exemplaire papier sera disponible gratuitement sur demande auprès de la Société.

Le Fonds a été agréé en Irlande le 5 février 2009 et il est réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Lumyna Investments Limited (« Lumyna Investments ») est le Gestionnaire principal. Marshall Wace LLP (« Marshall Wace »), le Gestionnaire du Fonds, est agréé et réglementé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes à la date du 18/02/2021.

*Anciennement MW Developed Europe TOPS Fund.